

CTPM 3 octobre 2011

finances
Solidaires

Santé et Conditions de vie au travail

Les ministres face à leurs responsabilités !



Les ministères ont connu ces dernières années des bouleversements profonds du fait des suppressions massives d'emplois au nom de l'exemplarité et d'une succession de réformes structurelles et organisationnelles qui se sont empilées les unes sur les autres.

Réorganisations, restructurations, éclatements de certaines directions, fusions d'autres, changements de périmètres, tout cela mené au pas de charge, sans véritable consultation, sans réflexion ni bilan préalable et uniquement motivés par des considérations politiques, voilà ce que vivent au quotidien les agents des ministères depuis plusieurs années.

Ce mouvement s'est encore accéléré avec la mise en place de la RGPP et de sa déclinaison qu'est la Réate : création de la DREAL avec intégration de l'ex DRIRE, des Direccte et des DDI avec scission de la DGCCRF, fusion de la DGI et de la DGCP, fermetures de bureaux de douanes, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux....

Tous ces choix politiques ont eu pour effet d'impacter tout ou partie de l'organisation du travail, de modifier brutalement les conditions dans lesquelles les personnels exercent leur activité, et de déstabiliser les personnels qui ne perçoivent plus la finalité de leur travail ni le sens de leur métier.

Au final, toutes ces réformes ont dégradé tant la qualité des missions de service public, leurs exercices, que les conditions de travail des personnels avec des conséquences possibles sur leur santé.

Au sein des ministères les causes de ces situations et les responsabilités sont d'ores et déjà identifiées : les rapports des médecins de prévention, des assistants de service social, des inspecteurs sécurité et santé au travail, des ergonomes le montrent suffisamment.

Depuis 2007, Solidaires Finances au niveau ministériel et ses syndicats dans les différentes directions n'ont eu de cesse d'alerter l'Administration sur les conséquences néfastes des politiques menées.

Depuis de nombreux mois, la situation des agents de nos ministères s'est encore dégradée comme en témoigne la multiplication des agressions, tentatives de suicide et suicides.

C'est dans ce contexte que, dès la prise de fonction des nouveaux Ministres, en juin dernier, les Fédérations des Finances ont demandé à être reçus sur ce dossier et que ce CTPM aujourd'hui se tient.

Le 11 juillet, les Ministres nous ont accordé une audience, à l'issue de laquelle nous avons jugé que les Ministres persistaient et signaient. Seules annonces concrètes : ils nous ont annoncé le maintien en 2012 du budget de l'action sociale, de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et la convocation d'un Comité Technique Paritaire Ministériel à la rentrée. L'engagement a été également pris d'un groupe de travail préparatoire au CTPM, présidé par le Secrétaire Général, à charge pour l'ensemble des Fédérations d'envoyer en amont leurs revendications.

Ce groupe de travail a eu lieu le 15 septembre et Solidaires Finances a rappelé ses revendications (voir en page 2).

Le CTPM s'est tenu le 3 octobre, en présence de la seule Mme Péresse, M.Baroin ayant été excusé, pour cause de préparation du G20...

Les ministres ... face à la réalité et à leurs responsabilités

Ce premier CTPM réuni sur les conditions de travail à la demande des organisations syndicales et présidée par Valérie PECRESSE, en présence de l'ensemble des directeurs généraux dans une période où des agents issus du ministère ont dramatiquement fait l'actualité était très attendu. Ironie du calendrier un second CTPM réservé quant à lui au Budget était programmé l'après-midi. Pour Solidaires Finances le mal être et la souffrance exprimés par les agents ont un lien avec le travail et celui doit être reconnu... L'intensification du travail renforcé par le manque et la réduction des effectifs est source de grandes difficultés et de stress pour les agents, du fait de la pression sur les délais et sur la qualité... Nous attendions des ministres une reconnaissance qui au delà du verbe démontre une volonté de mettre fin à ces situations. Volonté qui doit s'appuyer sur des engagements concrets, une mise en oeuvre rapide des décisions annoncées.

Pour Solidaires Finances Nécessité d'actes forts

Pour Solidaires Finances et ses syndicats il est plus que temps de dépasser les diagnostics et de passer enfin aux actes. C'est pour cela que les syndicats de Solidaires Finances tout en continuant de se battre contre les suppressions d'effectifs, principale source des maux, exige de l'administration qu'elle reconnaisse les conséquences de cette politique. Qu'elle cesse de mettre en place des organisations du travail dont le seul but est d'exiger toujours plus avec toujours moins.

Pour Solidaires Finances l'administration doit modifier profondément son rapport à l'ensemble des agents et admettre la nécessité de changer la vie au travail.

Changer l'organisation du travail cela passe par :

- l'abandon de la culture de résultats telle qu'elle est conçue aujourd'hui (tableaux de bord, et évaluations chiffrées chronophages et frisant l'obsession) et revenir à une évaluation autre qu'individuelle et par coût pour mesurer l'efficacité et la qualité du service.

- une autre conception de l'encadrement autour de ces fonctions essentielles (direction, collectif de travail, gestion, régulation, soutien métier technicité...)

- une formation à l'encadrement (au regard de son rôle, des différentes responsabilités) et à l'ensemble des agents en matière de santé et sécurité au travail,

- reconnaître aux agents un réel droit d'expression sur l'organisation de leur travail

- des applications informatiques, adaptées aux métiers, compatibles entre elles. Les entrées et saisies multiples, le décrochage avec le métier, l'absence d'ergonomie des logiciels sont source de pertes de repères professionnels, de complications, de stress et révèlent l'absence de prise en considération en amont des besoins des utilisateurs.

- ne pas réduire la politique immobilière aux surfaces et aux coûts mais prendre en compte son impact sur les conditions et l'organisation du travail.

Renforcer les prérogatives et les moyens des acteurs/ préventeurs :

- augmenter de façon significative le nombre d'inspecteurs santé et sécurité au travail : (aujourd'hui 17 inspecteurs (avec un 18ème dont la décision de recrutement date de fin 2010) pour 180 000 agents, c'est largement insuffisant) et leur donner les moyens d'imposer aux directions le respect de leurs obligations de sécurité et de protection de la santé physique et mentale des personnels.

- permettre un réel travail pluridisciplinaire.

- mieux impliquer, les médecins de prévention sur la dimension collective du travail et ce à tous les niveaux, réintégrer et suivre leurs préconisations.

- prendre en compte réellement la dimension ergonomique dans l'organisation des conditions de vie au travail. Cela passe par le renforcement et le développement des moyens accordés au pôle ergonomie du ministère.

- reconnaître le rôle des assistants de prévention (ex ACMO), en faire une fonction à part entière nécessitant un temps plein.

- renforcer les droits et prérogatives des membres des CHS-CT.

Pour imposer au niveau directionnel une véritable politique de la sécurité et de la santé au travail, en créant dans chaque direction générale et locale une division conditions de vie au travail et en y tenant un Comité Technique annuel dédié.

Du côté des ministres Le poids des mots ne peut compenser l'absence de moyens

Sortir du déni,

Pour V. PECRESSE la tenue de ce CTPM est la preuve du «souci» qu'ont les ministres «de protéger au quotidien les hommes et les femmes» et que c'est de «leur responsabilité» qualifiant la santé et la sécurité au travail de questions cruciales. A propos des suicides, «gestes de désespoir», elle les qualifie de « choc pour leurs proches, leurs collègues, leurs amis, leurs services, leurs directeurs et pour leurs ministres », et estime qu'il faut « savoir si l'environnement professionnel a pu jouer un rôle, même indirect. »

Si elle ne conteste pas que «certaines réformes modifient l'organisation du travail»... qui «comme tout changement fait naître incompréhension, inquiétudes et contraintes nouvelles.» et doit être «accompagné». Ce message pourrait être rassurant sur l'avenir mais la ministre en revendiquant la nécessité et le rythme des réformes ainsi que le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux plombe pour le moins ces effets d'annonces et d'autant plus qu'elle se refuse de remettre en cause la culture de résultats acceptant tout au plus de la « mettre en oeuvre avec discernement. »

Ouvrir des chantiers ... pour prévenir les risques

Prévention des risques professionnels :

- création d'un Correspondant Qualité de vie au Travail dans chaque Direction Générale, secrétariat général inclu chargé d'assurer le suivi.

- Chaque année les futurs Comités Techniques devront aborder le sujet des conditions de vie au travail (au niveau des CT Centraux et Ministériels).

- «création» d'un 18ème Inspecteur Santé et sécurité au travail ainsi que d'un psychologue du travail.

- Mise en oeuvre au 1er janvier 2012 du Plan Santé et Sécurité au travail, étendu à la prévention des risques psycho-sociaux, des troubles musculo-squelettiques, et CMR (substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques).

- Formation systématique des cadres notamment intermédiaires et de proximité aux conditions de travail pour « ne pas laisser les cadres se débrouiller avec les moyens du bord. Bercy doit être exemplaire. »

Renforcement des outils de diagnostic :

- Généralisation d'outils existants dans certaines Directions : le Tableau de Bord de Veille sociale et le Guide RPS de la DGFiP, informatisation programmée du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,

- mise en place dans le cadre de l'observatoire interne de questions relatives à la qualité de vie au travail.

Concilier vie personnelle et vie professionnelle :

- renforcement des actions pour l'égalité H/F, création d'un prêt aux agents parents d'enfants qui suivent des études supérieures loin du domicile familial, accélération du plan logement (réservation d'au moins 180 logements supplémentaires par an sur Ile de France et province pour atteindre les 10 000 en 2014), +10% de places en crèches (soit une quarantaine de places).

Parmi les questions évoquées par la Ministre, figurent l'entretien systématique au retour de congé maternité ou parental, et le maintien complet des primes pendant ces congés.

Maintien du budget d'action sociale (5 millions d'euros) en priorisant les actions liées à la santé et à la sécurité au travail.

Mais sans moyens supplémentaires... c'est plus qu'insuffisant !

Pour Solidaires Finances la santé n'est pas négociable !

Reconnaitre c'est bien ...

Solidaires Finances a acté la présence ministérielle au CTPM, pour la première fois sur ce sujet. Ce que nous attendions au delà de l'énoncé d'un catalogue sur des annonces déjà connues telles que le 18ème IHS (on aurait souhaité au delà de la confirmation de la création un réel effort quantitatif permettant de donner plus de crédibilité à la volonté ministérielle), la mise en oeuvre du plan Santé Sécurité au travail, l'informatisation du document Unique ou le maintien du budget social...c'était l'affirmation d'une véritable ambition politique et des moyens assortis de mettre fin rapidement au climat délétère dans nos services, de faire cesser les pressions, de stopper les gestes ultimes.

La ministre, a prononcé un discours qui reconnaît la gravité de la situation et pour partie la responsabilité de l'administration sur la santé et les conditions de vie au travail mais qui se refuse à remettre en cause notamment la politique d'objectifs et de suppression d'emplois, n'a pas répondu à l'exigence de la situation ... austérité fait loi.

... se donner les moyens d'agir c'est indispensable...

Beaucoup de chemin reste à faire, d'autant que la Ministre ne remet absolument pas en cause les suppressions d'emplois (2 sur 3 en réalité pour les administrations économiques et financières), les principes et les méthodes managériales, de suivi d'activité, et la politique dite des « résultats », c'est-à-dire la façon dont se conduit le pilotage des missions et qui gangrène les services et broie les agents !

Les nouvelles suppressions d'emplois sont inacceptables et vont encore aggraver la situation. Le manque de médecins de prévention, qui ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, devient chronique et les moyens qui leur sont donnés ne permettent plus de prendre en charge les agents dans plusieurs départements. Comme pour les inspecteurs santé et sécurité au travail, nous revendiquons l'extension de leurs prérogatives et des moyens (notamment en temps) leur permettant une meilleure capacité d'action. Les responsables administratifs doivent se conformer à leurs préconisations.

Pour Solidaires Finances, l'examen par les CT (Comités Techniques) ne devra pas se résumer à une simple formalité mais conduire à la prise en charge globale de la dimension Conditions de Vie au Travail à la fois par les CT et les CHS-CT, en s'appuyant sur l'ensemble des données (Tableaux de Bord de la Veille Sociale, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et Programme de Prévention, Registres Hygiène et sécurité, Rapports, Etudes ergonomiques, ...) et des nouveaux acteurs de façon pluridisciplinaire.

Néanmoins, Solidaires Finances a pris note que pour la ministre la question des conditions de travail et de l'organisation du travail dans les services relève de la «compétence directe» des Directeurs Généraux, au «cœur de la responsabilité administrative» et du rôle qu'aura à jouer le Secrétaire Général des deux ministères.

Pour Solidaires Finances, il est important que les différentes orientations qui se veulent préventives se mettent rapidement en place. Dans les prochaines réunions avec l'administration Solidaires finances continuera de porter ses revendications, ses propositions.



Se mobiliser pour les conditions de travail

L'emploi et les salaires ont un impact indiscutable sur les conditions de travail. L'exigence d'une rentabilité financière accrue se traduit par une recherche de productivité plus grande pour chaque collectif de travail et chaque salarié.

Les agents sont «victimes» de l'organisation du travail qui conditionne tout à la fois, et très fortement leurs conditions de vie au travail et en dehors du service.

De tout temps le rejet par les salariés des conditions de travail qu'ils jugent intolérables a conduit à des luttes très spécifiques et à des conflits plus généraux.



Les Emplois au coeur des enjeux

En rappelant dans son discours le contexte budgétaire, la nécessité du redressement de «nos finances publiques», le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux comme un des outils, la ministre avait clos avant de l'ouvrir la discussion sur le budget des ministères prévue l'après-midi et «plomber» l'ambition de son intervention.

Nos ministères auront encore à supporter 3 282 suppressions d'emplois (3023 au MCPRE 259 au MINEFI) en 2012 qui se décompose pour les agents des directions :

- 2 530 à la DGFIP,
- 369 à la Douane,
- 99 à l'Administration Centrale,
- 93 à la DGCCRF,
- 80 à l'INSEE.

Ces nouvelles suppressions d'emplois qui s'ajoutent au 21 500 de ces cinq dernières années vont encore aggraver la santé et les conditions de vie au travail des agents (perte du sens du travail, de repères sur la finalité des fonctions, perte de statut social,...) et vont dégrader durablement les conditions d'exercice des missions et mettre à mal un grand nombre de celles-ci.

Dans les prochains mois, quel service à offrir aux contribuables, aux consommateurs, aux usagers,... celui d'un service public déshumanisé et incapable de répondre aux besoins de la collectivité ?

N'oublions pas que le service public est un vecteur essentiel de la cohésion sociale et un élément important de la politique de l'emploi. Cela implique de lui accorder les moyens nécessaires à son fonctionnement. Il ne saurait continuer à supporter des suppressions d'emplois. C'est pourquoi à la logique gouvernementale cherchant à adapter les missions aux effectifs, nous devons opposer la logique des besoins en effectifs pour accomplir nos missions.

N'oublions pas non plus que l'accroissement de la dette publique est le produit des cadeaux fiscaux faits aux ménages les plus aisés et aux entreprises, en particulier les plus grandes et non le nombre de fonctionnaires. C'est aussi le résultat des mesures prises pour juguler d'une part, la crise financière, dont la population n'est pas responsable, et d'autre part la récession qui s'en est suivie.